

# La cote du bio s'étiole



## **Fruits et légumes bio**

C'est une contre-performance qui fait l'effet d'une douche froide. Les ventes de produits bio ont diminué de 1,3% en 2021 ([http://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2022/06/DP-final\\_AGENCE-BIO-10-juin-2022.pdf](http://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2022/06/DP-final_AGENCE-BIO-10-juin-2022.pdf)). Une première depuis plus d'une décennie: la filière était en effet habituée à voir son chiffre d'affaires progresser de 10% ou 20% en France chaque année.

Le bio est-il condamné à rester marginal, avec une part de marché qui plafonne à 6% des produits alimentaires? Si ce recul des ventes est un signal à prendre en compte, il faut néanmoins le relativiser. Les produits bio étant pour la plupart un peu plus chers, ils ont pâti du contexte inflationniste, qui rogne le pouvoir d'achat des Français. Surtout, cette baisse s'inscrit dans le cadre d'une réduction du marché alimentaire, qui a chuté de 2,2% l'année dernière. De plus, cette inflexion des ventes de bio concerne la grande distribution. Les produits labellisés AB chez Carrefour, Leclerc et consorts ont vu leurs ventes reculer de 4% en 2021. La grande distribution représentant la moitié des débouchés du bio, l'impact est non négligeable.

En parallèle, les magasins spécialisés ont aussi enregistré un coup de frein de leur croissance. Comme Biocoop, dont le chiffre d'affaires a stagné en 2021, malgré l'ouverture de 50 magasins de plus. Au total, les ventes des enseignes spécialisées, 27% du marché, ont diminué de près de 2%.

Cela met-il en difficulté les agriculteurs qui ont choisi de se passer d'intrants chimiques? Les fermes ayant fait des choix stratégiques de contractualisation avec des acteurs qui s'engagent sur des volumes et des prix sont insensibles à ces mouvements de marché. La force du bio est en effet la diversité de ses modes de distribution. La vente directe, un quart des débouchés, a continué à progresser en 2021 (+8%). Si bien qu'au total, la part du bio s'est très légèrement accrue dans l'alimentation des Français, à 6,6%, contre moins de 5% en 2017.

*Les exploitations qui encaissent le coup aujourd'hui sont celles qui ont des tailles importantes et dont le modèle repose sur des volumes conséquents de commercialisation sans valeur ajoutée du produit.*

Cette baisse de la consommation a également des conséquences regrettables sur le rythme des conversions au bio des exploitations agricoles. Si 13% des agriculteurs sont en bio, représentant 10% de la surface agricole, la dynamique de conversion est à l'arrêt depuis le début d'année (<https://www.fnab.org/communiqués-presse/chiffres-agence-bio-il-est-urgent-de-maintenir-une-dynamique-de-commercialisation-sur-la-bio/>).

Mais les consommateurs particuliers ne sont pas l'unique débouché. La restauration collective est également stratégique. Or la loi lui impose depuis le début d'année de proposer au moins 20% de produits bio dans les cantines, contre 6,6% en 2021 (<https://agriculture.gouv.fr/quels-sont-les-chiffres-du-bio-en-2021>), bien loin de l'objectif. Une augmentation significative des commandes de la part de la restauration collective aurait un effet d'entraînement important sur les filières concernées.

A cela s'ajoute le plan stratégique national d'application de la politique agricole commune qui n'est pas forcément motivant pour les candidats à la conversion. L'encouragement à l'agriculture bio ne vient plus de la PAC, et ça c'est aussi important, si ce n'est davantage, que la baisse des ventes.

Entre la baisse des ventes et une production française de +9% en 2021, c'est logiquement les importations qui ont diminué. Une bonne nouvelle pour l'autosuffisance française, même si elle reste loin d'être atteinte. 32% des produits bio consommés en France sont importés (contre 33,5% en 2020). Une moitié de ces importations provient du continent européen et l'autre du reste du monde. La balance commerciale des produits bio est ainsi largement déficitaire. (<https://www.alternatives-economiques.fr/france-independance-alimentaire-fout-camp/00101384>)

Certaines filières sont cependant 100% tricolores, comme le vin, la viande fraîche, les œufs et les produits laitiers. Mais, dans d'autres, le ratio est beaucoup plus faible. C'est le cas des fruits, où la production française bio ne couvre que 38% des besoins.

Derrière ces moyennes nationales se cachent d'importantes disparités locales. Parmi les bons élèves figure la Drôme (32% en bio ou en conversion <https://www.agencebio.org/observatoire-de-la-production-bio-nationale/>), soit le triple de la moyenne française. Ce n'est pas un hasard: le bio y est très soutenu par les pouvoirs publics. 2/3 des cantines scolaires du département dépassent les 30% de produits bio dans les assiettes. Un exemple à suivre.

**Bruno Bourgeon** <http://www.aid97400.re>

**D'après Alternatives Economiques du 28 Juin 2022** (<https://www.alternatives-economiques.fr/bio-a-t-cote/00103720>)